

*On n'va quand même pas vous redire que la fête c'est ce samedi 29 septembre, que ça ne se passe pas au jardin mais à l'usine Kügler dès 18 heures, avec un rendez-vous plus tôt au parc Gourgas pour pétarader, non parader à 16 heures et bien entendu à vélo à 15 heures au jardin de Drize. C'est pas clair ? Clair ou foncé votre t-shirt à sérigraphier sur place, ainsi que vos opinels, couteau suisse ou clef de 13 que vous pourrez faire graver avec le nom de votre coopérative préférée.*

*Un message du bureau central (hyper important, à lire absolument, personne ne rigole avec le bureau central) :*

L'automne arrivant, il est temps de faire le bilan des paiements reçus – et également de ceux qui n'ont pas encore été payés. Merci à tous et toutes qui sont à jour.

Prière à tous et à toutes qui ont reçu des rappels de les payer au plus vite - surtout si les factures datent de 2017 !!! Merci aussi de nous signaler toute erreur éventuelle.

Les factures et rappels étant envoyés par voie électronique, il est également possible de vous les faire parvenir par courrier, sur demande.

En principe pour les parts légumes qui vont de janvier à décembre, la première tranche se paie fin octobre de l'année en cours, les trois tranches suivantes fin février, fin mai, et la dernière au plus tard fin août. Il est également possible de payer la totalité de la part au mois d'octobre.

Pour les parts démarrant à une autre date, vous recevez une facture un mois avant la fin du contrat en cours; échéances ¼ dès réception, ¼ tous les trois mois.

En principe, chaque coopérateur prend en outre 5 parts sociales de 50,- : la première lors de son inscription, les autres échelonnées sur les années suivantes.

Les factures pour les demi-journées non faites et les produits sur commande (œufs, pain, ...) sont à payer au plus tard 30 jours après réception, les rappels 10 jours après réception.

**Il est vraiment important de respecter ces délais, la survie économique de la coopérative en dépend.**

-----  
*Et on ne vous le redira pas deux fois: Les pommes seront de retour dès la semaine prochaine, 26.- les 5 kg, 52.- les 10 kg, 104.- les 20 kg. On commande bien entendu soit via le site après s'être logué, soit en écrivant à commandes@cocagne.ch.*  
-----

### **Un message de l'équipe de Drize**

*Attention...les récoltes des légumes de garde continuent avec les carottes, betteraves, patates douces, choux et diverses racines...Dès la semaine prochaine, les lundis aprem et les mercredis et jeudis toute la journée. Les horaires...de 9h à 13h le matin et de 14h à 18h l'aprem. Venez donner un coup de main, c'est super.*

***c'est le moment de finir vos demi-journées avant les grands froids, on y croit***

***Où? sur le terrain de Landecy, 33 rte de Fémé***

***Inscrivez-vous ou appelez-nous aux no 078 707 78 83 Rudi ou 077 406 00 35 Lolo***

*Et puis c'est vrai qu'on arrive pas à écrire un bulletin chaque semaine pour vous dire le nom de tous les légumes bizarres qu'on y fourre. Et on peut pas se répéter trop souvent au risque d'être lassant. Heureusement, il existe une page sur le site de Cocagne : Les Légumes du Cornet sous Légumes et Recettes, et là il y a presque tous les légumes avec presque pleins de recettes. Mais tout ça, on vous l'a déjà dit maintes fois, c'était donc pour ceux du fond de la classe qui ne lisent le bulletin que d'un oeil.*

*Et n'oublions point la séquence météo si riche en émotions et tant attendue : L'automne arrivât ! Ce qui concrètement veut dire de moins en moins et bientôt plus du tout de tomates, concombres, courgettes, zarcots, aubergines, poivrons, sans oublier ceux que j'oublie. Et bien sûr de plus en plus de porreaux, patates, carottes et autres racines exquises tels que des choux sous toutes leur coutures.*

*La séquence politique est reportée à la semaine prochaine par faute de place.*

*P'tain, déjà 40 ans ! On était même panais.*